



AMICALE LAÏQUE CESAIRE LEVILLAIN

Activités Artistiques, Culturelles et Sportives

Ville de Grand Quevilly

Droit à l'image

Demande d'autorisation de prise de vue et de diffusion de l'image

Je soussigné(e) :

Nom, Prénom :

Demeurant :

.....

Pour un adhérent(e) mineur :

Agissant en qualité de représentants légaux de l'enfant :

Autorisons – n'autorisons pas (barrer la mention inutile)

L'ALCL à photographier et/ou à filmer l'adhérent(e).

Dans le cadre des usages suivants :

- Publication sur le site internet ou réseau sociaux de l'ALCL
- Utilisation dans le cadre d'une activité pédagogique
- A l'occasion d'un évènement sportif, culturel ou artistique (gala de danses, matchs, ...)

L'autorisation de photographier ou de filmer l'adhérent(e) est valable pour la saison 2022/2023.

La photographie et/ou la diffusion de l'image ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent l'adhérent(e) est garanti. Nous pourrions donc à tout moment vérifier l'usage qui en fait et nous disposons du droit de retrait de cette image si nous le jugeons utile.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent(e), pour un mineur les représentants légaux

Précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »